



CAISSE D'ÉCONOMIE STRATHCONA

COMMUNIQUÉ

Janvier 2004



AGA : RAPPORTS ANNUELS

Notre communiqué de janvier présente les rapports soumis à l'assemblée générale annuelle tenue le 2 décembre 2003. Vous trouverez sur cette page le rapport du conseil de vérification et de déontologie, ainsi que celui sur la situation de crédit. Le rapport du président est au verso.

L'AGA a approuvé sans amendement la recommandation du conseil d'administration de ristourner aux membres la somme totale de 184 000 \$. Le relevé ci-joint indique le montant de la ristourne versée à votre compte au titre de l'année dernière. La somme, indiquée sous la rubrique « DIVIDENDE », a été versée le 16 décembre pour les marges de crédit, le 17 pour les comptes courants et d'épargne, le 18 pour les prêts personnels et le 19 pour les prêts hypothécaires.

RAPPORT DU CONSEIL DE VÉRIFICATION ET DE DÉONTOLOGIE

Nous, soussignés, membres du conseil de vérification et de déontologie, présentons le rapport suivant:

Notre mandat est de s'assurer que notre Caisse d'économie conduit ses affaires avec prudence et comme il se faut. Nous nous sommes réunis à sept reprises durant l'exercice financier 2001-2002 couvrant la période du 1^{er} septembre 2002 au 31 août 2003. Pendant notre mandat, nous nous sommes appliqués à faire respecter les règlements de la Caisse d'économie Strathcona.

Nous avons pris connaissance des suggestions et des procès-verbaux des rencontres de notre conseil d'administration afin d'assurer l'application des résolutions adoptées. Suite à cette prise de connaissance, nous avons observé que la caisse d'économie opère sainement. Une supervision fut pratiquée concernant le respect des règles déontologiques. La caisse d'économie a une entente de conclue avec une personne intéressée, concernant la rédaction et l'impression du bulletin mensuel. Nous avons examiné le processus du traitement des plaintes et sommes satisfaits de la manière dont les réponses furent transmises. Un membre du conseil de vérification et de déontologie fut habituellement présent, lors de chaque réunion mensuelle du conseil d'administration, et cela tout au cours de l'année. C'est pourquoi, nous pouvons affirmer que nos Directeurs et notre personnel ont toujours à l'esprit que notre Caisse d'Économie est une entreprise coopérative qui se doit de donner le meilleur rendement à tous ses sociétaires.

En plus de nos responsabilités habituelles, nous avons tabulé les réponses à un sondage de satisfaction de nos sociétaires, envoyé en octobre 2002. Nous sommes fiers de rapporter qu'en général nos sociétaires sont heureux avec nos services et apprécient nos employées ainsi que notre bulletin mensuel. Nos sociétaires nous ont dit de continuer de leur donner des services meilleurs que les banques de nos régions et de le faire à des tarifs plus avantageux que les autres institutions financières. Nous désirons remercier tous les sociétaires qui ont pris le temps et l'initiative de répondre à notre sondage. Nous continuerons d'étudier avec soin chaque décision administrative pour qu'elles soient conformes au mieux-être de nos sociétaires et à nos bonnes habitudes.

Le Conseil de vérification et de déontologie remercie les employés de la caisse d'économie, la directrice générale ainsi que les dirigeants du Conseil d'administration pour leur dévouement et leur appui constant qui sont nécessaires pour la réalisation de notre mandat.

Respectueusement soumis,

Président du conseil	Fernand Jacques
Secrétaire	Graeme Sutherland
Membre	Kenneth Carpenter
Membre	Bruce Garland
Membre	Peter Mitchell

RAPPORT SUR LA SITUATION DE CRÉDIT

Au cours de l'année fiscale 2002-2003, s'étant terminée le 31 août 2003, 845 demandes d'emprunt ont été acceptées pour un montant global de 6 064 544,00\$, dont voici la répartition:

760 prêts personnels totalisant	3 991 032,00 \$
28 prêts hypothécaires totalisant	1 953 477,00 \$
57 marges de crédit totalisant	120 035,00 \$

74 demandes d'emprunt furent refusées.

Notons qu'aucun prêt n'a été consenti à des non-membres et quant aux prêts sur reconnaissance de dettes, en aucun cas, le montant fixé n'a dépassé nos limites.

Le total des prêts accordés aux personnes sous restriction ou aux personnes liées aux dirigeants s'établit à 197 389,00\$, en date du 31 août 2003.

Au 31 août 2003, le portefeuille de prêts se répartit comme suit:

935 prêts personnels pour un montant de	4 766 380,50 \$
139 prêts hypothécaires pour un montant de	8 047 930,04 \$
<u>356 marges de crédit pour un montant de</u>	<u>293 146,87 \$</u>

1430 Total des prêts 13 107 457,41 \$

Diane Lauzon
Directrice générale

TAUX EN VIGUEUR

PRÊTS PERSONNELS	8,75 %
PRÊTS DE CONSOLIDATION	10,75 %
MARGE DE CRÉDIT	7,00 %
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES	
1 an (ouvert)	5,75 %
2 ans (fermé)	4,50 %
3 ans (fermé)	4,65 %
4 ans (fermé)	4,85 %
5 ans (fermé)	5,35 %
DÉPÔTS À TERME *	
6 mois	1,75 %
1 an	2,50 %
2 ans	2,75 %
3 ans	3,00 %
4 ans	3,25 %
5 ans	3,75 %

* 2 000 \$ minimum. Taux sujets à changement sans préavis.

Intérêt mensuel : moins 0,25 %. (014)

Centre-ville : 514 937-5515
Télécopieur : 514 937-9073

1-888-350-5111
scu@qc.aira.com

Kirkland : 514 426-5111
Télécopieur/banlieue : 514 856-5703

RAPPORT DU PRÉSIDENT À LA QUATRIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 31 août 2003 la Caisse d'économie Strathcona a terminé sa troisième année complète. Au cours de ces trois années, nos actifs sont passés de 26 671 127 \$ à 32 634 901 \$. Pour sa part, notre ristourne s'élève cette année à 184 000 \$, contre 86 818 \$ l'année dernière. Le sondage effectué auprès de nos membres a montré un très haut niveau de satisfaction. Grâce aux efforts constants de notre personnel et au dévouement des membres du conseil d'administration et des différents comités, notre Caisse d'économie Strathcona continue sa croissance et son expansion.

Sur le plan financier, l'année écoulée s'est avérée, elle aussi, excellente. Au 31 août 2003, nos actifs s'élevaient à 32 634 901 \$. Nos surplus après taxes sont de 230 307 \$. Une somme de 59 667 \$ de bénéfices non distribués sera affectée à la réserve générale, portant le montant total de cette dernière à 2 040 243 \$. Et j'ai le grand plaisir de vous annoncer que, un peu plus tard dans la soirée, le conseil d'administration soumettra à cette assemblée une motion qui autorisera la caisse à ristourner à ses membres la somme de 184 000 \$ pour l'année fiscale 2002-2003. Et c'est pour moi un plaisir encore plus grand de constater que le montant de cette ristourne continue d'augmenter : elle s'élevait l'année dernière à 96 341 \$.

Examinons d'un peu plus près cette ristourne. L'année dernière, le montant total de nos prêts hypothécaires était de 8 047 930,04 \$. Ces prêts nous ont rapporté 474 362,24 \$ en intérêts versés par nos membres en remboursement de leurs emprunts hypothécaires. Grâce à notre ristourne (à condition, bien entendu, que cette AGA adopte la recommandation du conseil d'administration), 18 % de cet intérêt sera ristourné aux détenteurs d'emprunts hypothécaires. Ce qui signifie qu'un membre qui a contracté un emprunt hypothécaire à un taux de 6,5 %, par exemple, verra l'intérêt versé réduit de 18 %. Voilà une excellente affaire, si l'on tient compte en plus des taux très faibles que nous offrons et de tous les autres avantages dont nos membres jouissent déjà. Il en est de même pour nos membres qui ont contracté un emprunt personnel, utilisent leur marge de crédit, détiennent un compte d'épargne, etc., bien que le pourcentage ristourné varie dans chaque cas. Aucune banque ne peut vous offrir autant !

La Fédération Desjardins insiste maintenant pour que toutes ses institutions membres respectent la même année fiscale, en l'occurrence l'année civile. Jusqu'à présent, notre année fiscale s'est étendue du 1^{er} septembre au 31 août, afin de mieux refléter les besoins de nos membres et les congés annuels de notre personnel. Néanmoins, nous devons nous plier à ce changement, de sorte que nous aurons deux fins d'année fiscale et deux AGA en l'espace de quelques mois. La présente assemblée générale clôt notre exercice fiscal traditionnel (1^{er} septembre 2002 - 31 août 2003) et procède à l'élection de membres au conseil d'administration et au conseil de vérification et de déontologie, comme par le passé. Nous aurons ensuite une année fiscale très réduite, qui s'étendra du 1^{er} septembre 2003 au 31 décembre 2003, afin de nous aligner sur le système Desjardins. Ce qui veut dire que nous tiendrons une nouvelle assemblée générale annuelle en avril 2004 pour clôturer notre mini-année fiscale. Il a été convenu qu'aucune élection au conseil d'administration ou au CVD ne se tiendra au cours de cette seconde AGA. Tous les membres du conseil d'administration ou du CVD dont le mandat est en cours ou qui seront élus ce soir verront donc leur mandat allongé de trois mois.

Au cours de l'année écoulée, le conseil d'administration et les membres du CVD ont mis sur pied un plan d'action visant à recruter de nouveaux membres. Durant sa première phase, les objectifs de ce plan sont multiples : en premier lieu, il s'agit de s'efforcer de faire adopter par nos membres actuels la plus grande gamme de services possible. Deuxièmement, le plan cible le recrutement de nouveaux enseignants et enseignantes. Troisièmement, nous cherchons à augmenter le volume de nos prêts hypothécaires. Finalement, le plan prévoit la promotion de l'utilisation des GAB et des transactions électroniques et par l'Internet.

Malgré les pressions continues exercées par Desjardins, le conseil d'administration maintient résolument sa présente politique de frais de gestion minimales. Nous ne manquons aucune occasion de rappeler aux représentants de Desjardins que nous sommes une caisse d'économie et non une banque et que, par conséquent, nous travaillons dans l'intérêt de nos membres et non pas d'actionnaires qui ne se soucient que de maximiser leurs profits.

Au cours de l'année écoulée, William Holowka s'est retiré du conseil d'administration en cours de mandat. Pour le remplacer pour le reste de son mandat, le conseil d'administration a nommé Éric Martin, un administrateur retraité. M. Martin travaille depuis de nombreuses années pour les caisses d'économie, et il a siégé pendant de longues années au conseil d'administration de l'ancienne Caisse d'économie FESCT. Je suis sûr que vous joindrez vos voix à la mienne pour souhaiter à Éric la plus cordiale bienvenue au conseil d'administration de la « nouvelle » Caisse d'économie Strathcona.

Ainsi que nous l'avons dit et répété bien des fois, maintenant, plus que jamais, il n'y a virtuellement aucune raison pour que nos membres n'effectuent pas toutes leurs transactions bancaires à leur caisse d'économie. Au contraire, les bénéfices qu'ils en retirent sont multiples. Pour n'en nommer que quelques-uns : nous offrons une gamme complète de produits et services financiers, un service hors-pair, des taux avantageux, des frais de gestion très faibles et des ristournes. C'est grâce au bouche à oreille que nous recrutons la plupart de nos membres : chacune et chacun d'entre nous a donc un rôle important à jouer dans le recrutement de nouveaux membres. Saisissons toutes les occasions de faire valoir les avantages d'appartenir à la Caisse d'économie Strathcona auprès de nos amis, collègues et membres de notre famille. Au cours de ces dernières années, un nombre considérable d'enseignantes et d'enseignants ont pris leur retraite, remplacés par un nombre égal d'éducatrices et d'éducateurs. La CES a beaucoup à offrir à ces deux groupes.

Pour terminer, je voudrais remercier tous les membres du conseil d'administration et du conseil de vérification et de déontologie, notre personnel et notre directrice, Diane Lauzon, pour leur travail et leur dévouement. Les membres de la Caisse d'économie Strathcona ont beaucoup de chance d'avoir un groupe de personnes aussi dévouées qui travaillent pour eux sans relâche.

Respectueusement soumis,
David Oram
Président